

Accident de moto le 6 janvier 2019

Par Sabrina1418, le 07/01/2020 à 11:07

Bonjour mon fils de 15 ans a eu un accident de moto il a été percuté par une voiture

mon assurance m'a envoyé un document et je peux lire que mon fils est prit en charge à auteur de 16% d'AIPP

ca veux dire quoi ? merci pour votre réponse

cordialement

Par janus2fr, le 07/01/2020 à 11:26

Bonjour,

Voir: https://association-aide-victimes-france.fr/accueil-association-daide-a-lindemnisation-victimes/differents-postes-prejudice-corporel/prejudice-corporel-victime-directe/aipp-htm